

# Créez votre espace connecté sur [www.monservicechauffage.fr](http://www.monservicechauffage.fr)

Vous avez toute autonomie pour accéder à l'essentiel des documents et informations concernant votre contrat d'entretien. Pour cela, nous vous invitons à créer votre espace personnel.

## Comment créer son espace personnel ?

Deux possibilités pour vous de créer votre accès dédié :

1. Vous souhaitez créer votre espace client directement sur le site

[www.monservicechauffage.fr](http://www.monservicechauffage.fr).

→ Cliquez sur l'onglet

«  S'inscrire  Se connecter »

situé en haut de page.



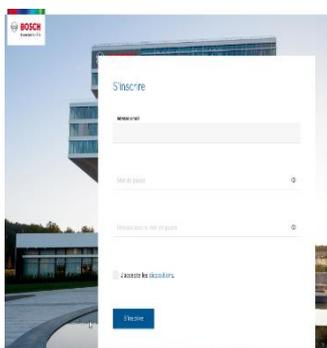
2. Suite à la souscription de votre contrat d'entretien, un e-mail vous invitant à créer votre espace client vous est envoyé.

→ Cliquez sur l'onglet

JE CRÉE MON  
COMPTE CLIENT



Vous pourrez finaliser la création de votre compte en vous identifiant sur notre page de connexion.



- Saisissez l'adresse e-mail communiquée lors de votre souscription. Seule cette adresse vous assurera l'accès à votre espace. Pour tout changement ou ajout d'une adresse, contactez [notre service client](#).
- Choisissez un **mot de passe** incluant **les normes de sécurité**. (10 caractères minimum dont une majuscule, un chiffre et un caractère spécial).
- **Acceptez les conditions générales** après en avoir pris connaissance.

Si vous êtes propriétaire de plusieurs appareils, il est nécessaire de nous communiquer la liste des contrats que vous souhaitez rattacher à votre accès personnel.

Si vous êtes locataire, vous pourrez consulter votre compte individuel avec votre adresse e-mail personnelle.

**L'espace connecté est uniquement réservé aux clients sous contrat.**

Si vous rencontrez des difficultés d'accès, nous vous conseillons de privilégier le moteur de recherche **Google Chrome**.

**Votre compte est désormais créé et vous y avez librement accès.**



### Les avantages offerts par votre compte client :

- ✓ L'accès à l'ensemble de vos données (contrat, historique...).
- ✓ Le téléchargement de tous les documents relatifs à votre contrat.
- ✓ Le renouvellement en ligne de votre contrat d'entretien.
- ✓ La possibilité de prendre un RDV d'entretien ou de dépannage.
- ✓ Des conseils permettant une meilleure utilisation de votre appareil.

### Vous n'avez pas encore créé votre espace ?

Nous vous invitons à le faire dès maintenant sur [le site internet](#)

### Vous souhaitez découvrir nos contrats ?

Rendez-vous sur l'article dédié à [nos contrats d'entretien](#).